

ASSEMBLEE GENERALE du 25 Février 2024

En ce dimanche 25 février 2024 8 personnes étaient présents à l'assemblée générale annuelle de l'AAPPMA de Châteaulin.

Le procès verbal de l'assemblée générale a été transmis à Fédération de pêche de Finistère le lendemain.

Ordre du jour.

Bilan moral.

L'année 2023 aura été riche, cela faisait deux ans que nous étions quasiment que 2 à tenter gérer malgré nos emplois du temps et notre travail l'ensemble des dossiers de l'association. Joel Boezennec a dû même endosser du rôle de secrétaire, en plus de ses fonctions de président de l'AAPPMA de Crozon pour que le bureau de Chateaulin puisse officiellement continué.

Nous étions en mode dégradés.... Nous ne pouvions gérer que les urgences ...Mais au fil des mois et des rencontres au bord de l'eau William Bonnehon (Secrétaire), Marc Philippe Secrétaire adjoint, Jean Francois Sévère Membre du CA (nouveau), Pascal Kermoal membre du CA (nouveau) et Hervé Dubreuil membre CA (nouveau) ce sont joint à l'association.

William et devenu Secrétaire (ce qui a soulagé Joel Boezennec) et Marc Philippe secrétaire adjoint. Jean Francois, Pascal et Hervé ont intégré le conseil d'administration.

Ce qui porte l'association à **5 membres actifs plus les 3 membres du bureau.**

Nous ne pouvions gérer que les urgences et il y a en quelques unes tout d'abord la suite de la facture exorbitante de l'électricité +de 15000 € qui s'est révélée sans suite au bout d'une petite dizaine de coups de fils.

Ensuite il y a un morceau de fenêtre de l'appartement inoccupé situé au dessus de notre local qui est tombé sur la chaussée entraînement un courrier de la ville, des voisins à rassurer et surtout la création d'un syndic de copropriété pour la réalisation de travaux de toiture selon l'indivision. (le local n'ayant pas à proprement parlé de partie commune puisque l'accès se fait directement par la rue Cosmao. Il était nécessaire de réunir tous les propriétaires pour être certain que les travaux puissent se chiffrer de façon équitable.

La co propriété se divise en normalement en 4 propriétaires Ronan Le BRAS qui possède 2 appartements non occupés. Iwan Etienne qui possédait un local commercial qu'il a vendu, le propriétaire mort de l'appartement du dessus et nous pour le local AAPPMA.

Plusieurs semaines après avoir créé la copropriété, il s'avère que l'appartement délabré du dessus n'a plus de propriétaire car les héritiers ont refusé l'héritage familial pour cause de dettes.

Ronan LE BRAS à donc pris l'avocat de foncia qui gère notre copropriété pour lancer une

procédure judiciaire et pouvoir ainsi racheter l'appartement délabré presque à l'euro symbolique et pouvoir en retour remplacer à ses frais les ouvrants et ainsi garantir le hors d'eau hors d'air.

Nous pourrons après réaliser nos travaux de toiture. Celle ci n'étant pas une urgence fondamentale fasse au délabrement de l'appartement du dessus et la vétusté de la façade globale du bloc immobilier.

Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut vendre, vendre pour nous s'est se désengager au moindre problème pour relouer un autre local dans un recoin de la mairie et de taille modeste ...si on fait ça on oublie les APN le lieu de stockage et autres animations possibles.

Là nous avons pignon sur rue et ce bâtiment est emblématique pour Chateaulin.
Maintenant que nous sommes plus nombreux ce local est notre priorité par respect pour les anciens et l'histoire de l'asso. je reviendrais plus tard sur le programme de réfection.

Concernant les autres urgences nous avons dû gérer sur injonction de la mairie de Dineault, environ 150 m de débroussaillage pour dégager les branches d'un fil téléphonique qui empêchait lors intervention cette journée à mobiliser l'ensemble du CA et nous en avons profité pour commencer à nettoyer une des berges du Garvan attenante. Nous devons y retourner pour finir le travail et constater les dégâts de la tempête.

Pour continuer sur les urgences nous avons appris le décès d'Anthony Burel commissaire aux comptes nous avons exceptionnellement faire valider les comptes 2023 (après autorisation de la fédé 29) par un seul commissaire aux comptes (Teddy John) mais nous devrons élire son remplaçant au cours de cette assemblée.

Bilan financier

Le bilan financier a donc été validé après analyse des écritures par le commissaire aux comptes samedi 17 février.

La vente de cartes augmente de façon continue depuis la reprise du bureau nous arriverons petit à petit à 400 adhérents. (globalement, nous avons de bons échos sur la façon de gérer notre association).

Nous disposons à ce jour (frais et investissements 2023 déduits) d'environ 10200 euros sur le compte courant et de 29000 euros sur le livret.

l'année 2023 nous avons investi : Consommables entretien des biefs, appels de fonds pour la co copropriété, toises pour les compétitions visuels physique (porte flamme avec logo), site internet (les images vous seront présentées en fin de séance), lots et repas pour le street.

Nous avons également investi dans la réalisation de sweats à capuche nous pourront proposer à la vente t shirt, sweat, casquettes avec logo. (c'est en cours de négociation)

Les dépenses de cette année seront focalisées sur le local notamment pour remettre en sécurité le système électrique fragilisé et pour le dé-moussage et le nettoyage de la façade en attendant les gros travaux à venir nous avons les fonds placé sur un livret qui nous permettront ces dépenses.

Pour la vie de l'asso pas de grand changement un peu de café, des boissons et gouters pour les enfants, des repas le jour des journées d'entretien des berges, du matériel d'entretien et de bureautique et une pizzeria par an pour l'investissement du CA.

Pour les compétitions l'idée maintenant que l'on a ramené du monde, et de faire appel dans une grosse majorité au sponsoring. Nous avons fait en sorte que le Street Fishing renaisse de ses cendres après la période covid et qu'il redevienne comme il l'était les années auparavant, un événement emblématique force est de constater que c'est une réussite avec un nombre d'inscrits en augmentation sur les streets 2022 /2023 et une grosse demande quasi renouvelée d'une année sur l'autre. Mais nous avons arrosé à coup de lots d'exception payés avec de belles réductions mais quand même payés par nos soins cette compétition.

Le but à partir de cette année et de faire d'avantage appel au sponsoring et nous avons demandé à divers magasins d'apporter des lots en échange d'une communication les impliquant directement affiche photo et vidéo (Alré Brest et Quimper, Ardent pêche, Sport et Nature Crozon, Sport 2000...). Nous éviterons les marques pour favoriser les entités locales... et plus de lots hors pêche car les compétiteurs ne reviennent pas forcément de la coin.

Mais je rappelle que le seul moyen de gagner de l'argent dans le contexte actuel (pour créer les ateliers enfants, les compétitions et les regroupements de pêcheurs au bord l'eau) et de d'augmenter chaque année un peu plus notre nombre d'adhérents (c'est notre seule source de revenu).

La pêche est une activité qui peut se vivre très différemment selon les pêcheurs soit de manière solitaire et introspective, soit en groupe entre amis et à travers le partage des prises et technique avec les réseaux sociaux.

Notre devoir pour continuer de ramener des pêcheurs de tout ages et de faire en sorte que personne ne se sente exclu quelque soit sa façon de pratiquer.

Locaux et équipement :

Le local est donc la priorité de cette année à savoir :

chantier toiture, toit plat atelier, normes électriques, nettoyage façade.

Au niveau des équipements nous disposons désormais de tout le matériel nécessaire pour réaliser des entretien et faire face à divers problématiques sur les terrains dont nous sommes propriétaires à savoir des obligations d'entretien pour le bords de route. Et des nettoyage de rivières obstruées par la tempête quand l'accès et la sécurité le permettent il sera peut être nécessaire de s'associer avec un lycée agricole, horticole pour réaliser des actions conjointes.

Nous demanderons aux pêcheurs de 1ere catégorie de rendre compte avec des photos des zones encombrés et des coordonnées géographiques.

Nous disposons de deux float tubes que nous devions mettre à la location en lien avec sport 2000 pour leur retour avec l'aide de Loic Moreau. Mais celui ci à démangé et a quitté l'association. Il y a aussi entre temps sport 2000 qui a été racheté et qui change de propriétaire... J'attends le changement officiel pour voir avec le nouveau directeur ce qu'il est possible de faire ...

Évènements et vie de l'association :

LECTURE DES NOUVEAUX STATUS D'AAPPMA

Conformément à la loi, nous devons porter à votre connaissance les nouveaux statuts des AAPPMA en vue de leur approbation .

(réalisation de la lecture)

ELECTION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Suite au décès d'Anthony Burel nous avons élu à mains levées et à l'unanimité Simon Arditti comme nouveau commissaire aux comptes.

FETE DE LA PECHE

Alors pour commencer aura lieu comme chaque année la fête de la pêche le premier week end de juin. Elle aura lieu le 2 juin 2024.

La fédération de pêche a confirmé que lorsque l'animation n'est pas payante. Nous ne sommes pas dans l'obligation de l'encadrer avec un BPJEPS. Les membres du CA et autres bénévoles seront suffisants et surtout les bienvenus.

Nous réaliserons une réunion de CA mi mai pour la gestion de cette animation.

ECOLE DE PECHE

Faute de bénévoles diplômés, l'école de pêche et pour le moment difficile à officialiser nous en profitons pour normer le local au niveau électrique qui pourra accueillir les stagiaires en attendant. Car sans local il est impossible de créer une école de pêche (à l'image de celle du Bizernic à Châteauneuf du Faou qui malgré son implantation ne fonctionne pas à son plein potentiel avec des annulations d'ateliers etc.

Pour compenser nous mettons en place après l'ouverture des deux journées d'animation avec un guide / Sébastien Montois : il y en aura deux aux vacances d'avril (24 et 26) au pris de 10 € par atelier collation comprise.

Si les ateliers se remplissent l'idée sera d'en mettre en place 4 par mois pendant les vacances d'été.

Financièrement au défaut que ça nous rapporte le l'argent, l'idée et que ça ne nous coutera rien ou pas grand-chose sachant que nous payons le guide 150€ par animation.

STREET FISHING

Cette année ce sera une communication amont et un appel au sponsoring. Les toises, les téléphones portables le partenariat avec la maison Leroy pour les sandwichs et la gestion informatique des points par William le secrétaire on vraiment permis d'alléger au maximum l'organisation de cet événement qui maintenant est plutôt bien rodée.

Nous allons essayer d'avancer la date à mi octobre pour pouvoir bénéficier d'une météo plus clémence mais rien n'est sûr maintenant avec tout ce chamboulement.

LA GARDERIE

Je me suis fait contrôler pour la première fois depuis 20 ans cette année.

Serge, Le garde bénévole de la fédé 29 circule régulièrement sur la deuxième catégorie, discute, vérifie, regarde, prends des photos et rend compte par mail de ses tournées.

Je le trouve particulièrement efficace. Erwann Léon le garde que nous devions former n'exercera pas ses fonctions au seins à notre Aappma (le temps de mandat j'entends). Rien de personnel mais compte tenu de ses envolées écrites épidermiques, des attaques personnelles à l'encontre du bureau dénués de sens sur le Facebook de l'asso il s'est totalement discrédité pour porter à bout de bras une mission de surveillance.

OUVERTURE TRUITE./SAUMON

Pour la truite la tempête a dû impacter beaucoup de berges et de parcours mais le niveau de eaux cette année et un plutôt une bon indicateur comme me l'a confirmé Nicolas BOURRE de la Fédé pour le saumon. Le Tac et tjs de 13 saumon de printemps reste à voir si l'arrêté migrateur modifiera le quota.

Le Garde bénévole et les gardes de l'OFB seront sur zone le jour J.

SITE INTERNET

Présentation du site

Celui sera mis en ligne entre l'ouverture truite et carnassier car il reste quelques réglages de fonds à réaliser.

QUESTIONS DIVERSES ET PROJETS

Propositions d'une compétition de Float tube sur le bief de Port-Launay

Relance de la compétition de pêche au coup ou pas ...

Remplacement par une compétition au feeder à l'automne.

Arrêt des permanences

FIN DE L' ASSEMBLEE GENERALE à 11H 35 le dimanche 25 février 2024